

Thème : Les sociétés agricoles (en particulier le lien au foncier) et actualité législative et réglementaire de la matière

Date : Vendredi 1^{er} juillet 2022 de 9h30 à 17h00

Lieu : Bourges

Pré-requis : être avocat, connaissances de base de la matière ciblée / **Niveau : 2**

Objectifs :

- Connaître les différentes sociétés couramment utilisées en agriculture
- Comprendre et maîtriser leur lien au foncier
- Identifier les problématiques, et les solutions à y apporter

Méthodes mobilisées :

» Programme :

1. Les différentes sociétés en agriculture
2. Sociétés agricoles et lien au foncier
3. Loi Sempastous : la régulation de l'accès au foncier agricole au travers des structures sociétaires
4. Quelques jurisprudences récentes en droit rural

» **Moyens pédagogiques :** Intervention orale interactive, utilisation et communication de documents (powerpoint...) et conseils opérationnels.

» **Modalités d'évaluation finale :** un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

Intervenant

Monsieur Denis ROCHARD, Maître de conférences à l'Université de Poitiers et Directeur de l'Institut de droit Rural.

Informations importantes :

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
 - Tarifs : Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 160€ la journée de formation (hors abonnement) et 80€ pour les avocats « jeune Barreau »
- Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet www.avocats-eco.fr ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2021 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECO A. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.